



# STAGIAIRES ÉTUDIANT(E)S M1



**Vous êtes inscrit-e en M1 MEEF à l'Espé de Rennes et, dans ce cadre, vous effectuez un stage de trois semaines en établissement avec comme objectif la prise en main d'une classe accompagnée par un tuteur ou une tutrice.** Nous espérons que vous apprécierez ce moment même si cette année -comme l'année de stage qui suit- place les étudiants en situation de surcharge de travail avec un concours calé en milieu de Master.

**Nous profitons de ce moment important pour vous faire connaître le SNES-FSU,** dont les membres, professeur-es, CPE ou CO-Psy en exercice, ont fait le choix d'agir pour réfléchir et proposer collectivement les réformes nécessaires à l'amélioration du système éducatif.

Très investi sur les questions de formation, le SNES-FSU agit avec les personnels et autres syndicats de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire, notre fédération) pour obtenir des avancées. Il a été à la pointe de l'action pour le rétablissement d'une formation initiale :

- *l'augmentation du nombre de postes aux concours,*
- *le rétablissement de listes complémentaires,*
- *l'amélioration des règles pour affecter les lauréats des concours,*
- *le retour d'une décharge de service afin de permettre la formation des stagiaires,*
- *la prise en compte des services antérieurs de non-titulaires (contractuel, AED ou AESH) dans leur salaire et leur affectation comme titulaire*

Pour autant le gouvernement n'a pas pris la pleine mesure des besoins de l'Éducation :

- *Les bourses et aides au logement des étudiants sont insuffisantes et obligent nombre d'entre eux à exercer des « petits boulots » pour financer leurs études.*
- *La mise en place d'EAP (emplois d'apprenti professeur) ou de M1 en alternance oblige les étudiants à aller en établissement en plus voire à la place de leurs cours à l'université.*
- *La mise en place dans la précipitation des ESPE, sans cadrage national fort et moyens fléchés, entraîne inégalités sur le territoire et difficultés d'organisation.*

Redonner de l'attractivité à nos métiers et pourvoir l'ensemble des postes mis aux concours passe par l'amélioration des conditions d'entrée dans le métier (notamment investir dans de véritables pré-recrutements d'élèves fonctionnaires, rémunérés à plein temps dès la licence pour préparer les concours) mais aussi par la revalorisation de nos rémunérations et l'amélioration de nos conditions de travail !

Mais les militant-es du SNES sont également présents pour informer, conseiller et défendre les collègues au quotidien. Ils assurent des permanences sur les sites Espé de Rennes et Brest. N'hésitez pas à les rencontrer !

**SNES Bretagne, 24 rue Marc Sangnier, 35 200 RENNES**  
**Tel : 02 99 84 37 08 [Sgren@snes.edu](mailto:Sgren@snes.edu)**  
**ou suivre le SNES sur twitter @SNES\_Bretagne**

**Une autre étape importante de votre année consistera en la formulation de vos vœux pour une affectation en stage (sur SIAL en mai/juin). Les conditions d'affectation sont très inégalitaires. Pour être tenus informés des modalités d'affectation, n'hésitez pas à renvoyer au SNES national la fiche figurant au verso.**

**Dès maintenant, pour recevoir les publications, être informé et soutenu dans vos démarches vous pouvez adhérer au SNES pour 39€ (coût réel après crédit d'impôt 14€).**

